Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Session 2023

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Mardi 21 mars 2023

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, ET l'étude critique de documents.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique de documents	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.
Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1
La circulation de la connaissance : un enjeu géopolitique

Sujet de dissertation 2
Protection et valorisation du patrimoine en France

Le candidat traitera l'étude critique de documents suivante.

Étude critique de documents : les sociétés face au changement climatique

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez la permanence et les ruptures dans les relations que les sociétés entretiennent avec les milieux dans lesquels elles vivent.

Document 1

Ministère de l'Intérieur — Paris, le 25 avril 1821

Sciences et Beaux-Arts

Circulaire N°18

Messieurs, depuis quelques années, nous sommes témoins de refroidissements sensibles dans l'atmosphère[1], de variations subites dans les saisons et d'ouragans ou d'inondations extraordinaires auxquels la France semble devenir de plus en plus sujette.

On l'attribue en partie aux déboisements des montagnes, aux défrichements des forêts, au défaut d'abri qu'éprouvent nos campagnes, et à l'absence des obstacles naturels qui s'opposaient jadis aux vents et aux nuages du nord et de l'ouest.

Les mêmes causes produiraient les mêmes effets dans toute l'Europe, et ces phénomènes seraient dignes de fixer partout l'attention. Ces maux ne seraient pas sans remède, et il serait important que, particulièrement en France, on prît des mesures pour écarter les inconvénients, les malheurs dont le principe aurait été reconnu.

Dans l'état actuel des observations, il est peut-être difficile d'asseoir un jugement ; et c'est pour fixer mon opinion, pour voir ensuite quelles dispositions ordonner, que je viens vous demander des notes sur les divers points qui suivent :

1°- Quelles forêts existaient dans votre département il y a trente ans ? Dans quelle zone et à quelle élévation étaient-elles placées ? Quelles étaient leur étendue et l'espèce d'arbres dont elles étaient formées ?

2°- Quels étaient les propriétaires ?

3°- Quelles sont celles qui existent encore et celles qui ont été abattues ?

4°- Quelle influence a-t-on remarqué que la différence exerçât sur le système météorologique du département ? Les rivières ont-elles eu des eaux plus ou moins abondantes ? Les inondations, les pluies ont-elles été plus ou moins fréquentes ? Y a-t-il eu plus souvent de la neige ou de la grêle, et, dans les pays de montagnes, s'est-on aperçu que les glaces descendissent à plus basses régions, repoussant et refoulant la végétation vers les plaines ou les vallées ?

5°- Les vents ont-ils été plus violents, plus malfaisants, plus variables, et a-t-on remarqué que ceux du sud ou du nord exerçassent tout à coup, et par de soudains changements, de plus grands ravages que dans le siècle dernier, et lorsque la France enfin était mieux boisée ?

À ces questions, j'en pourrais ajouter d'autres ; mais vous verrez vous-mêmes, et sans avoir besoin de plus d'indications, à développer toutes les idées de cet ordre, dont vous croiriez utile de me faire part.

Je réunirai tous les documents que j'aurai reçus, je les communiquerai à l'Académie des sciences, et mon avis se formera sur ce que vous et elle auront d'abord émis en les motivant.

On a beaucoup fait et avec raison pour l'encouragement des prairies artificielles. Mais les forêts n'ont pas moins d'importance, et quand les recherches auxquelles je vous prie de vous livrer n'auraient de résultat que celui d'arrêter vos regards sur ce genre de cultures et de richesses, ma lettre aurait rempli en partie son objet.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre secrétaire d'État de l'Intérieur

Signé : Siméon

[1] L'hiver 1819-1820 est particulièrement froid : à Paris la Seine est glacée, on meurt de froid dans les rues ; les arbres sont détruits par le gel dans le sud-est.

Source : circulaire du ministre de l'Intérieur Siméon adressée à tous les préfets, avril 1821

Document 2



Traduction : « We have the power to move the world » signifie « Nous avons le pouvoir de faire avancer le monde ».

Source : illustration extraite du rapport annuel de C40 Cities, réseau de grandes métropoles engagées dans la lutte contre le dérèglement climatique, 2019